



Archipel citoyen
17 bd Delacourtie
31400 Toulouse

05 61 28 06 28
contact@larchipelcitoyen.org

<https://www.larchipelcitoyen.org/>

Toulouse, le 4 Mars 2020

Objet : Réponse d'Archipel Citoyen aux 10 propositions du collectif de Lafouquette

1. Soutenir le développement du quartier en interaction avec les habitants

L'Association des habitants de Lafourquette, créée en 1971, a pour but, dans le cadre de la défense d'intérêts collectifs, de renforcer les liens de solidarité entre les habitants afin de favoriser le développement harmonieux et la qualité de vie dans le quartier.

Dans ce cadre, l'Association, animée par une équipe de bénévoles, facilite l'exercice du dialogue citoyen entre les habitants du quartier et les élus locaux.

Les attentes des habitants

Pour que ces échanges puissent s'exercer dans les meilleures conditions, il nous paraît nécessaire de poser quelques principes de collaboration :

- le maintien d'une mairie de quartier à Lafourquette, lieu emblématique de services publics et d'information de proximité,*
- la nomination d'un maire de quartier (ou élu référent) volontaire et impliqué, avec des compétences et un positionnement dans l'équipe municipale à même de porter un véritable projet de développement du quartier Lafourquette,*
- la poursuite du dialogue avec les habitants dans le cadre notamment de réunions de travail et des réunions publiques organisées tous les mois par notre Association,*
- la prise en compte effective des demandes formulées par les habitants de Lafourquette et par notre Association.*

Notre réponse : L'objectif premier d'Archipel Citoyen, qui constitue notre réelle spécificité vis à vis des autres listes pour les municipales, est de redonner davantage le pouvoir aux

habitant-es, et ce, autant en amont de la construction des projets qui seront portés par l'équipe municipale que dans la mise en œuvre de nos actions ou de l'évaluation de celles-ci. Les comités de quartier sont pour nous un acteur incontournable de la démocratie à l'échelle locale, sur lequel Archipel aura besoin de s'appuyer pour porter son ambition en termes de participation citoyenne. Nous considérons les associations de quartier et les comités de quartier à la fois comme des représentants des habitant-es du quartier aspirant à la représentativité de leurs adhérent-es, ensuite comme porteurs d'une expertise d'usage incontestable grâce à leur ancrage de proximité et leur connaissance fine du terrain, mais également comme un contre-pouvoir essentiel de par son indépendance et son autonomie vis-à-vis des équipes municipales. Archipel Citoyen ambitionne ainsi de mieux prendre en compte leurs avis et de mieux les accompagner dans leurs actions.

Pour autant Archipel citoyen a l'ambition, au-delà d'instaurer des mécanismes de concertation plus réguliers avec les associations de riverain-es, d'impliquer plus largement l'ensemble des habitant-es de Toulouse pour construire ensemble une culture de la participation. Archipel citoyen souhaite inclure plus largement et plus directement que n'importe quelle autre équipe municipale avant nous, l'ensemble des habitant-es. C'est pourquoi nous proposons des mesures permettant à chacun-e de s'impliquer dans la vie de la Cité : Assemblées Citoyennes Décisionnaires, droit d'interpellation citoyenne, RIC, budgets participatifs, Maisons communes.

2. Développer une offre commerciale de proximité attractive dans le cœur de quartier

L'offre commerciale du cœur de quartier de Lafourquette se détériore d'année en année. De nombreux commerces ont fermé définitivement ou ont changé d'activité. Il n'y a plus aujourd'hui de commerces alimentaires traditionnels dans le cœur de quartier alors que se sont installés des commerces mono activité qui ne correspondent pas aux besoins de proximité des habitants.

Un programme d'action « cœur de quartier » a été engagé par la municipalité avec le rachat du bâtiment de la mairie de quartier par Toulouse Métropole Habitat en vue d'y implanter un commerce alimentaire de moyenne surface.

Les attentes des habitants

Mener à bien le projet, en concertation avec les habitants, en vue de l'ouverture, en 2021, d'un commerce alimentaire de proximité attractif pour impulser une nouvelle dynamique de cœur de quartier

Créer, avec le bailleur (TMH), toutes les conditions favorables à la réussite de cette première greffe d'implantation commerciale (conditions financières très attractives, cahier des charges, choix de l'en-seigne...) en vue d'attirer ultérieurement d'autres commerces complémentaires.

Mettre en oeuvre une opération "Commerce Avenir" en vue d'identifier et de rénover les fonds de commerces fermés ou susceptibles de l'être qui pourraient être acquis par la Ville.

Il est essentiel que ce projet soit mené à bien car au-delà du service fourni aux habitants de Lafourquette, il doit permettre de redonner une attractivité au cœur de quartier et de dynamiser, diversifier et renouveler l'offre de commerces en conformité avec les besoins des habitants de Lafourquette.

Notre réponse :

L'orientation fondamentale d'Archipel Citoyen est de rétablir les équilibres en matière d'économie, d'aménagement et d'urbanisme. C'est pourquoi nous proposons de mettre en œuvre un maillage territorial privilégiant la mixité entre habitat et activité économique, au lieu de concentrer l'activité dans de grandes zones monofonctionnelles éclatées et l'habitat dans des quartiers dortoirs. Nous sommes également favorables à des opérations « cœur de quartier », pour structurer l'offre commerciale et l'espace public accessible à toutes et tous. En effet, nous avons vu, dans de nombreux quartiers, que cette offre était déficiente, avec des locaux commerciaux qui disparaissent ou restent vides, et ne permettait pas une vie locale satisfaisante. Bien souvent, cela est dû aux prix prohibitifs demandés par les promoteurs ou les propriétaires. C'est pourquoi, pour permettre d'avoir des loyers accessibles aux commerçants, nous favoriserons l'intervention foncière immobilière publique, qui interviendra de manière transitoire afin d'acquérir les locaux commerciaux désertés et de les remettre à la location. En ce sens, l'opération que vous citez, où la structure intervenante est TMH, nous semble devoir être poursuivie et confortée, en lien étroit avec les habitant·es et leurs représentant·es. D'autres opérations de ce type sont, bien sûr, à prévoir, pour dynamiser les quartiers et rendre la vie locale plus facile, en particulier, pour éviter aux habitant·es de devoir prendre leur voiture pour effectuer le moindre achat quotidien. Par ailleurs, nous développerons également les marchés de plein vent et des halles couvertes.

Rétablir les équilibres, c'est aussi rééquilibrer la présence des commerces de proximité par rapport aux grandes surfaces (super et hypermarchés). C'est pourquoi, nous agissons, dans la Commission départementale d'aménagement commercial, contre l'ouverture de nouvelles grandes surfaces (> 1000 m² de surface de vente) et travaillerons, en collaboration avec les partenaires sociaux et la Direction du Travail, à l'interdiction de l'ouverture dominicale des super et hypermarchés. Enfin, nous appuierons la création de coopératives d'habitant·es visant à implanter des commerces et lieux culturels.

3. Reconsidérer l'avenir de l'incinérateur de la SETMI

Le réseau de chaleur de Toulouse, « écologique et innovant », est alimenté par le plus vieil incinérateur de déchets ménagers de France, la SETMI, construit en 1968. Si le réseau de chaleur « n'émet aucun rejet polluant dans l'atmosphère », l'usine qui fournit son énergie représente 3,7% de la pollution de la métropole toulousaine et 40% des émissions d'oxyde d'azote (NOX). Si le réseau de chaleur économise 35.000 tonnes de CO² par an, la SETMI en émet 240 000 chaque année.

Toulouse Métropole incinère aujourd'hui 63% de ses déchets ménagers. Ce taux doit être ramené à 45% en 2020 et 35% en 2025 pour respecter la Loi de Transition Énergétique. Mais, avec cette vieille usine, le réseau de chaleur a besoin de maintenir la quantité de déchets incinérés : la SETMI a donc demandé l'autorisation d'importer les déchets du Lot et de l'Aveyron. Ceci n'est pas acceptable compte tenu de l'âge de l'usine et de son implantation dans une zone urbaine de 40 000 habitants.

Si DECOSET envisage de moderniser la SETMI, c'est avant tout pour l'adapter à l'évolution de la réglementation européenne sur les nuisances. Ce projet doit être plus ambitieux, à l'image de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, créé en 1968 et reconstruit à neuf pour « minimiser les nuisances, réduire de 50% la quantité de déchets pour la même production de chaleur, mettre

en oeuvre de nouveaux procédés de tri de fortes capacités et reconsidérer la place de l'usine dans la ville. »

Les attentes des habitants

Mettre en place une filière de traitement des déchets ménagers conforme aux objectifs de la Loi de Transition Énergétique et réduire la quantité de déchets incinérés par la SETMI.

Investir dans une usine écologique et innovante et reconsidérer sa place dans l'environnement urbain de Lafourguette en associant les habitants aux décisions.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole a pour objectif « d'offrir un cadre de vie durable à ses habitants ». Les habitants de Lafourguette revendiquent ce droit et ne peuvent accepter d'être les oubliés du système de production d'énergie écoresponsable.

Sources : Plan National et Plan Régional de Gestion des Déchets, Plan Climat Énergie et Plan Local de Prévention des Déchets Toulouse Métropole, Dossier Co-mité de Suivi SETMI (DECOSSET et cabinet ATMO)

Notre réponse

Archipel Citoyen s'engage en faveur de la réduction des déchets, au travers de la facilitation du tri sélectif dans nos quartiers, et d'une stratégie dite "zero waste" visant à limiter la production de déchets non recyclables. Ainsi, nous nous inscrivons pleinement dans la trajectoire de réduction progressive des volumes de déchets à incinérer par la SETMI.

Nous soutenons votre proposition d'engager une rénovation ambitieuse de l'incinérateur toulousain, qui devra permettre à la fois de limiter les nuisances et les rejets polluants, et d'optimiser les potentiels de production de chaleur. A ce titre, nous considérons qu'aucun apport de déchets nouveaux n'est acceptable préalablement à cette rénovation. De plus, chaque demande d'importation de déchets devra faire la démonstration de sa performance environnementale, comparativement à une solution locale de traitement de ces déchets. L'incinérateur de la SETMI ne saurait devenir une solution de traitement des déchets à l'échelle régionale, au détriment des riverain·es, de la performance environnementale et du bon sens.

4. Engager un programme de renouvellement urbain du secteur de Milan

Le secteur de Milan est une zone d'habitation de Lafourguette enclavée entre La Reynerie et le périphérique. Son tissu urbain est composé de résidences en copropriété et de maisons individuelles. Si ce territoire est situé dans le périmètre du « contrat de ville », il a pourtant été délaissé par les pouvoirs publics pendant de nombreuses années, malgré les multiples sollicitations des habitants.

Inéluctablement, la situation s'est détériorée. Aujourd'hui, les copropriétés sont en difficulté, les voiries sont dégradées et saturées, la zone commerciale est quasi exclusivement composée de commerces communautaires générateurs de flux de véhicules et de nuisances... Le permis de construire, récemment accordé à la mosquée, pour la création d'un bâtiment projetant d'accueillir 3000 fidèles constitue une inquiétude supplémentaire pour le secteur qui est déjà submergé par de nombreux stationnements anarchiques.

Ces deux dernières années, la situation a cependant évolué positivement. Les élus du quartier ont accepté de mener un travail participatif et de trouver les premières solutions : reprise de voiries privées, mise en œuvre du Plan Initiative Copropriétés, réalisation d'un diagnostic urbain et social. Le processus est en cours et doit s'accélérer pour sortir le secteur d'une situation réellement critique.

Les attentes des habitants

Mettre en œuvre sans attendre les aménagements et services publics nécessaires pour améliorer les conditions de vie (voiries, stationnements, commerces, entretien, sécurité...).

Engager un Programme de Renouvellement Urbain avec les financements associés : rénovation de l'habitat, plan de circulation, réhabilitation des commerces et services publics.

Notre réponse

D'une part, nous avons l'ambition d'améliorer l'habitat via une programmation ambitieuse, assortie d'aides techniques et financières pour les copropriétés afin d'opérer des rénovations thermiques et phoniques. Ce dispositif interviendra en plus des autres dispositifs déjà existants relatifs à l'amélioration de l'habitat. D'autre part notre volonté est de mettre en place des services publics au plus près des citoyens

5. Engager le réaménagement du boulevard Eisenhower et de l'échangeur avec l'A642

L'avenue Eisenhower est une des voies de circulation les plus embouteillées de Toulouse aux heures de pointe. Celle-ci est en effet le passage obligé pour les automobilistes venant du sud toulousain pour rejoindre les zones économiques de Basso Cambo (35 000 emplois) et les zones aéronautiques de Colomiers et Blagnac (70 000 emplois). L'aménagement actuel de l'échangeur avec l'A64 renforce le problème car il démultiplie artificiellement le trafic en créant des détours sur la zone entre la route de Seysses et la RN20 pour desservir la zone Oncopole / Chapitre (15 000 emplois).

Le quartier Lafourquette subit cette situation avec des bouchons permanents aux heures de pointe dans toutes les voies liées à l'avenue Eisenhower. À très court terme, la situation de blocage va s'accroître car le secteur qui longe l'avenue est en pleine mutation urbaine : immeubles de bureaux, village urbain Nuances de Vinci, nouveau collège...

La requalification de l'avenue Eisenhower et l'aménagement de l'échangeur du Chapitre figurent dans les projets prioritaires du PARM adopté à l'unanimité en février 2019 par le Conseil de la Métropole. Il a pour objectif de « répondre à l'urgence en matière de déplacements collectifs et individuels ». Il est urgent de mettre en œuvre cette décision.

Les attentes des habitants

Réaliser ces aménagements de l'avenue Eisenhower et de l'échangeur du Chapitre à l'échéance 2025

Ne pas créer une coupure imperméable entre le nord et le sud de Lafourquette.

Mieux insérer l'avenue dans les secteurs limitrophes pour redonner de la fluidité aux voies du quartier aujourd'hui saturées

Intégrer des voies cyclables dans le projet permettant de rejoindre la Garonne

Engager en parallèle la création du Boulevard Urbain du Canal de Saint-Martory pour limiter les flux sur l'avenue Eisenhower.

Notre réponse

Concernant l'avenue Eisenhower, nous avons l'ambition d'en faire un boulevard multimodal, qui permettra de partager l'espace entre transports publics en site propre (Linéo 4 et autres lignes de bus), voies cyclables et larges trottoirs. En parallèle, nous favoriserons le covoiturage, notamment en leur réservant une voie sur la rocade. Par ces aménagements et ces avantages, nous devrions réduire l'utilisation de la voiture individuelle et limiter la congestion routière.

Concernant le boulevard urbain du canal Saint-Martory, nous sommes favorables à sa réalisation immédiate. Celui-ci comporterait en plus des voies de bus en site propre, pistes cyclables et larges trottoirs, deux voies de voiture limitée à 50km/h. C'est une nécessité pour permettre l'apaisement des voiries du quartier de Saint-Simon et diminuer le trafic de transit.

L'ensemble de ces aménagements seront concertés avec les habitant-es du secteur concerné afin de réaliser le projet le mieux à même de répondre aux problèmes soulevés à court comme à long terme.

Plus d'informations sur <https://www.larchipelcitoyen.org/programme/transports-routiers/>

6. Prolonger le téléphérique vers Basso-Cambo et Colomiers à l'horizon 2025

Le sud de Toulouse ne bénéficiera pas des plus gros investissements lancés ou prévus dans le cadre du Plan Mobilités 2030 de Tisséo évalué à plus de 4 milliards d'euros alors que c'est le secteur le plus engorgé, au plus fort développement économique après la zone aéronautique. Le Plan prévoit la création de la Ceinture Sud en prolongeant le Téléphérique avec une nouvelle ligne de bus, le maillon Ouest. Celui-ci reliera le site de l'Oncopole à la gare de Colomiers en empruntant l'avenue Eisenhower, la rocade Arc-en-Ciel et le site des Ramassiers. L'option du téléphérique n'est envisagée que vers Basso Cambo et au-delà de 2030. Or, cette solution viaire se fera au détriment de la fluidité du trafic routier comme c'est le cas aujourd'hui avec la ligne Linéo 4 récemment aménagée qui réduit une partie du boulevard à une seule voie pour les véhicules particuliers.

Le manque d'ambition de cette extension est regrettable alors que le téléphérique permettrait de garantir à l'usager un confort, une accessibilité et une fréquence comparables à ceux du métro de l'agglomération toulousaine. Il augmenterait significativement la capacité de transport en commun par rapport à un bus, sans pénaliser la circulation automobile. De plus, le coût (quelques dizaines de millions d'euros) et les dé-lais de cette solution innovante sont sans commune mesure avec la mise en oeuvre d'une ligne de métro (3 milliards d'euros). La réalisation d'une Ceinture Sud téléportée aurait l'avantage de redonner de l'accessibilité et de l'attractivité à Lafourquette.

Les attentes des habitants

Engager immédiatement le projet de Ceinture Sud téléportée, réalisable à l'échéance 2025.

Rééquilibrer l'investissement en solutions de transport en commun sur le sud-ouest par rapport à l'est de la ville.

Créer en complément un parking silo à l'Oncopole pour accompagner le projet.

Notre réponse

Concernant le "ceinture sud téléporté", celui-ci ne nous paraît ni assez capacitif ni assez compétitif par rapport à une ligne de bus express, construite en site propre de l'Oncopole aux Ramassiers. Ce téléphérique nous semble une bonne solution alternative au bus, bien qu'ayant des capacités et performances moindres que moins capacitive et performante, pour traverser des zones à relief marqué comme Pech-David. Un parking silo de 500 places est planifié à l'Oncopole dans le cadre du projet de téléphérique.

Projet de téléphérique: <https://tisseo-collectivites.fr/projets/teleo>

Le Sud-Ouest a effectivement une zone oubliée par rapport au Sud-Est, ce que nous souhaitons ré-équilibrer par l'ouverture d'un bus express dit "Linéo circulaire Ouest" et de la ligne Linéo 11 reliant Basso-Cambo à Frouzins en utilisant le boulevard multimodal Saint-Martory. Ces lignes seront constituées de bus fréquents, à grande amplitude horaire et en site propre partout où cela sera possible.

Plus d'informations sur <https://www.larchipelcitoyen.org/idea/organiser-des-lignes-directes-entre-les-villes-peripheriques/>

7. Faire un diagnostic complet des équipements scolaires du quartier

Lafourquette compte un seul groupe scolaire constitué d'une école élémentaire de 328 élèves et d'une école maternelle de 270 enfants. Ces deux écoles font partie des 5 plus grosses écoles de Toulouse, bien loin de l'effectif moyen recensé par l'académie qui est inférieur à 190 élèves. Les perspectives d'accueil pour la rentrée 2020 sont encore supérieures alors que l'école ne recrute pas dans la totalité du périmètre du quartier : les habitants des secteurs de Milan ou de l'allée de Bellefontaine situés à Lafourquette ne scolarisent pas leurs enfants aux écoles Buffon.

Cette situation de sureffectif se conjugue avec des problèmes majeurs d'équipements scolaires. L'école élémentaire date des années 1950. Ses locaux n'ont jamais subi de rénovation significative. La totalité des salles sont occupées par les 20 classes au détriment des locaux réservés aux activités. Ceux-ci ont dû être sacrifiés avec l'augmentation des effectifs et le dédoublement des classes. À l'extérieur, le préau est trop petit pour accueillir tous les élèves et les espaces verts sont dégradés.

L'école maternelle créée dans la même période a bénéficié d'une extension il y a une vingtaine d'années. Si le nombre de salles est juste suffisant pour accueillir toutes les classes, les deux dortoirs hébergent respectivement 50 et 35 enfants pour la sieste : des conditions qui ne sont pas acceptables pour des enfants de 2 ou 3 ans.

Les attentes des habitants

Établir un programme pluriannuel de rénovation du groupe scolaire Buffon.

Envisager la création d'une nouvelle école élémentaire dans le quartier.

Identifier sans tarder les disponibilités foncières et réserver le terrain adéquat.

Il est indispensable de redonner de l'attractivité au groupe scolaire Buffon car, même si les effectifs augmentent chaque année et que la qualité de l'enseignement est reconnue, de nombreux couples quittent le quartier ou évitent d'y scolariser leurs enfants.

Notre réponse

AC préconise la construction de minimum 2 écoles neuves par an, avec cantine aux normes pour accueillir les enfants en situation de handicap, dans les secteurs à flux tendus des écoles à taille humaine, avec anticipation foncière pour prévoir la densification démographique des travaux de rénovation et de mise aux normes pour les écoles vétustes diagnostic amiante suivi des travaux quand danger des écoles sécurisées lors des entrées et sorties des élèves : 1 agent , déplacements doux, 30 km/h, végétalisation des cours (école oasis) et abords des écoles pour lutter notamment contre les îlots de chaleur. Nous sommes favorables à la création d'une 2eme cuisine centrale. Nous souhaitons aussi favoriser des événements ponctuels : la rue des écoles, fermer une partie du quartier par des barrières mobiles pour permettre aux habitant-es et enfants de se retrouver et créer du lien. Dans la même idée, nous étudierons la possibilité d'ouvrir les écoles : cour, cantine, préau, en dehors des horaires scolaires pour les habitant-es du quartier et les associations, pendant les vacances scolaires pour la mise en place d'activités inter-générationelles. Nous implanterons des ventilateurs pour périodes de forte chaleur, notamment dans toutes les classes maternelles (sieste) et ouvrirons un jardin partagé par écoles, en lien avec les associations de quartier pour entretenir le jardin pendant les vacances scolaires avec les enfants.

La priorisation de la construction des nouvelles écoles se fera avec l'association de la population. Par ailleurs, nous mettrons en place un plan de rénovation pour les écoles vétustes afin de faire face à une situation qui s'est dégradée depuis plusieurs années, faute des investissements nécessaires. Les écoles existantes doivent pouvoir accueillir dignement l'ensemble des enfants, et être mise en norme lorsque cela n'est pas le cas. Les budgets de la commune prendront donc en compte ce double besoin d'accueil à travers des nouveaux équipements et de qualité dans les écoles déjà existantes.

8. Maintenir et renforcer la sécurité de proximité

Lafourquette est un quartier calme dont la tranquillité est régulièrement perturbée par des incivilités difficiles à vivre pour les habitants. Des véhicules roulent souvent à une vitesse excessive que ce soit sur les voies principales, route de Seysses ou chemin du Chapitre mais aussi dans les petites rues qui servent de raccourci depuis l'avènement du GPS. Les feux tricolores ne sont pas toujours respectés.

Le Parc de Gironis est régulièrement le lieu de rodéos de quads. C'est aussi un secteur privilégié de délinquance, que ce soit pour le trafic de stupéfiants ou les incendies de voitures chemin du Chapitre et rue de Gironis.

Il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité des caméras de vidéosurveillance installées dans ces secteurs. De plus, la répartition des rôles entre police nationale et police municipale (secteurs et horaires) est peu lisible pour les habitants.

Les attentes des habitants

Développer les zones de circulation apaisée : zones 30, zones de rencontre au coeur de quartier, route de Seysses.

Augmenter la fréquence des maraudes en semaine et le week-end pour limiter les incivilités, les excès de vitesse ou le trafic de stupéfiants.

Élargir les horaires pour un fonctionnement 24h/24, avec ouverture du commissariat de quartier la nuit.

Déployer une équipe de surveillance et de médiation le week-end au Parc de Gironis.

Notre réponse

Le partage de l'espace public est un sujet complexe et les difficultés liées aux différents usages et aux différentes réglementations peuvent engendrer un sentiment d'insécurité, des gestes d'incivilité, affaiblir le vivre ensemble et engendrer des violences verbales ou physiques.

La voirie est un espace public qui doit pouvoir aussi relier les êtres humains, elle appartient à toutes et tous et n'est pas occupée de la même façon selon les priorités des uns et des autres. Ainsi, l'ordre public local doit consister à accompagner des mesures qui vont venir faciliter le vivre ensemble dans l'espace public et réglementer le partage de l'espace commun.

L'objectif est donc multiple :

- réduire la voiture en ville ;
- développer une politique préventive en matière de stationnement pour responsabiliser les conducteurs et conductrices ;
- lutter contre les nuisances sonores et assurer la sécurité routière ;
- faciliter la circulation des piétons et des vélos ;
- créer des espaces de réappropriation collective pour permettre le vivre ensemble ;
- réduire les lieux et les temps de privatisation de l'espace public ;
- travailler ensemble préventivement, coopérer et responsabiliser afin de réduire ou résoudre les problèmes de sûreté, de nuisances ou de vivre ensemble, à l'échelle d'un quartier ou de la ville, en faisant se rencontrer les actrices et acteurs concerné-es : habitant.es, associations, comité de quartiers, personnes en situation de vulnérabilité, élu.es, agents municipaux, police municipale, concierges, professionnel·le de la médiation et de la prévention, commerçant.es, etc.

La police municipale a, avant tout, des fonctions de prévention. Ses fonctions de sécurité sont essentielles. Nous souhaitons donc recentrer les missions de la police municipale sur le cœur de son métier et axer son travail davantage sur la prévention. Les missions de la police municipale en matière de sécurité doivent être repensées dans le cadre d'un dispositif global intégrant la question des effectifs de la police, de ses missions et des outils mis à sa disposition, en étroite relation avec la police nationale et l'État.

La police doit être envisagée comme une police de proximité, avec des actions et des liens sur tout le territoire, proche de l'échelon des quartiers. Ainsi, la formation de la police municipale doit être un axe central. Nous préconisons de réaliser une évaluation globale du dispositif actuel de sécurité par un organe indépendant et extérieur aux services de la ville, en partenariat avec les policiers, les habitant-es, les associations, notamment sur l'usage des caméras, leur efficacité et sur l'armement de la police. Durant cette attente, nous déciderons d'un moratoire sur l'implantation de nouvelles caméras et sur l'achat de nouvelles armes. Nous ne sommes pas favorables à l'expansion de la vidéosurveillance aux techniques de vidéosurveillance automatisées par des machines car considérons la reconnaissance faciale comme un possible danger pour les libertés et la démocratie. Ainsi, nous nous associerons aux campagnes déjà lancées pour interdire la reconnaissance faciale sécuritaire.

Archipel citoyen propose également de protéger les Toulousain-es en retissant du lien. Pour cela, les habitant-es doivent pouvoir reprendre possession de leur quartier, rompre l'isolement et développer plus de solidarité et d'entraide. Archipel citoyen veillera particulièrement aux lieux où se développent des conflits, des violences, une dégradation du cadre de vie et un sentiment d'insécurité important.

9. Renforcer les services de propreté dans le quartier

Les incivilités constatées dans le quartier génèrent inévitablement des déchets: cannettes, mégots, dépôts sauvages d'ordures, encombrants devant les collectifs. Toutes les voies sont concernées mais certains secteurs subissent particulièrement ce problème maintes fois signalé. Il s'agit du secteur de Milan, de l'allée de Bellefontaine, des parcs de Gironis et de Monlong. et tout particulièrement de l'entrée de la déchetterie en raison de sa fermeture le lundi.

Le désherbage des rues et caniveaux n'est aujourd'hui quasiment plus assuré par les services de nettoyage.

Les attentes des habitants

Redéployer les moyens humains économisés par la réduction de fréquence de la collecte des ordures pour assurer un nettoyage du quartier plus régulier (voiries et espaces verts) .

Envisager la mise en oeuvre d'un service de collecte de bio-déchets auprès des habitants.

Prévoir l'intervention régulière de la Brigade Contre les Incivilités (BCI) dans le quartier pour la surveillance, la prévention, la sensibilisation et la verbalisation, particulièrement le week-end au Parc de Gironis.

Assurer le désherbage des trottoirs et caniveaux avec une solution alternative au traitement chimique.

Mener des opérations de grand nettoyage à Lafourquette comme cela se fait dans certains secteurs de Toulouse.

Ouvrir la déchetterie 7 jours sur 7 pour éviter les dépôts sauvages et améliorer le service.

Notre réponse

Une réflexion avec les habitant·es est nécessaire pour bien comprendre les problématiques relatives aux incivilités et aux déchets de chaque quartier. C'est sur cette base que les mesures concrètes adaptées pourront être adoptées.

En complément de ce travail de fond, nous entendons en effet prioriser la réduction et la valorisation locale des biodéchets. Pour cela, nous voulons augmenter le nombre de composteurs partagés, faciliter la collecte en porte à porte et former au compostage.

Il existe actuellement une collecte de déchets verts à domicile par le système Allo Toulouse, il sera renforcé et fera l'objet d'une communication incitative.

Nous mettrons également en œuvre un plan compost : étendre la distribution de composteurs individuels et l'installation de composts en pied d'immeuble, densifier le maillage en composts de quartiers (1 compost de quartier par jardin public, recherche active d'autres lieux en lien avec les habitant·e·s, dans les établissements publics de la ville et chez les acteurs économiques), renforcer la formation et la mobilisation des bénévoles, augmenter le nombre d'agent·e·s de la ville intervenant sur ces questions, intégrer l'enjeu des gros générateurs de biodéchets.

Par ailleurs, nous souhaitons lancer une dynamique de réduction des déchets, le dispositif Rue Zéro Déchets dans au moins une nouvelle rue chaque année.

Cela veut dire :

- la prévention des encombrants et des déchets sauvages par l'organisation de la collecte municipale, la création de points de massification, la coordination des dispositifs de réemploi et de réparation, la signalétique, la participation citoyenne et la verbalisation ;
- le renforcement de la collecte et le traitement local des bio-déchets, comme évoqué ci-dessus

Mais aussi : l'accompagnement des habitant·e·s et des usagers de bureaux au mode de vie Zéro Déchet et au tri, la mise en place de dispositifs de partage et de don, l'adaptation des locaux poubelles et des points de collecte, ainsi que l'accompagnement des commerces et restaurateurs vers la redistribution des invendus, le tri, le traitement des cartons et palettes, la réduction des consommables.

Concernant l'ouverture 7 jours sur 7 de la déchetterie nous n'en n'avons pas encore débattu mais nous étudierons la question.

<https://www.larchipelcitoyen.org/idea/prioriser-la-reduction-et-la-valorisation-locale-des-biodechets-en-augmentant-le-nombre-de-composteurs-partages-en-les-collectant-en-porte-a-porte-et-par-la-promotion-et-la-formation-au-compostage/>

<https://www.larchipelcitoyen.org/idea/pour-lancer-une-dynamique-de-reduction-des-dechets-dupliquer-le-dispositif-rue-zero-dechets-dans-au-moins-une-nouvelle-rue-chaque-annee/>

10. Revaloriser l'image de Lafourguette et lui redonner de l'attractivité

Le quartier Lafourguette est méconnu des toulousain·es. Il n'a pas une bonne image et n'est pas attractif. Alors qu'il s'agit d'un quartier calme où il fait encore bon vivre, il souffre de l'image négative du code postal 31100 qui pénalise ses habitants, notamment ceux qui sont en recherche d'emploi. La confusion entre La Faourette et Lafourguette est, de plus, permanente.

Le prix au m² de l'immobilier, indicateur pertinent d'attractivité, est le plus bas de Toulouse (hors quartiers « sensibles ») et les jeunes couples quittent souvent le quartier au moment de scolariser leurs enfants. Lafourguette subit encore les effets du drame d'AZF, accentués par la présence de l'incinérateur et de sa cheminée.

Les personnes qui travaillent dans la zone hospitalière ignorent son rattachement au quartier à cause de la frontière de l'A64 difficile à franchir alors qu'il pourrait s'agir de leur zone d'habitat naturel. La municipalité doit nous aider à sortir de cette situation.

Les attentes des habitants :

- Engager un plan d'actions qui permettra de valoriser l'image du quartier Lafourguette et lui donner de l'attractivité. Quelques exemples :

Promouvoir régulièrement le quartier dans les publications municipales

Organiser des événements sportifs ou culturels ambitieux pour valoriser les parcs et équipements du quartier

Installer un panneau d'affichage interactif place des Glières pour valoriser l'activité du quartier

Renforcer la signalisation routière d'information pour orienter vers Lafourguette (échangeur A64, périphérique, avenue de Muret...)

Notre réponse :

à partir des budgets participatifs conséquents et de la volonté AC d'impliquer les citoyens dans la chose publique au jour le jour, ce type d'actions pourra être à la main des citoyens avec les moyens humains et financiers fournis par la municipalité.